

Algerie, Item 12

Intervention de la Délégation Algérienne lors de la 60^{ème} session du Sous-Comité Scientifique et Technique du COPUOS du 06 au 17 février 2023

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, Bonjour,

L'Algérie est pleinement engagée dans les travaux du groupe de travail sur la Viabilité à Long Terme des Activités Spatiales créé en février 2010. Depuis 2019, l'Algérie participe activement aux travaux de l'implémentation des 21 lignes directrices validées par le premier groupe LTS et a contribué significativement avec le concours de la représentation permanente de l'Algérie auprès des Nations Unies en Autriche, à défendre la position de l'Algérie au sein du COPUOS visant la création du groupe (LTS WG.2.0) en 2020, pour un mandat de cinq (05) ans.

L'Algérie reconnaît également l'importance des consultations informelles qui se poursuivent entre les experts des Etats membres aux fins de trouver un consensus sur l'implémentation non contraignante de ces lignes directrices et l'élaboration de nouvelles lignes directrices.

Considérant que le COPUOS est avec l'appui du Bureau des Affaires Spatiales, la seule tribune internationale chargée de promouvoir la coopération internationale dans le domaine de l'exploration et de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. Ces lignes directrices pour la viabilité à long terme des activités spatiales devraient aider à promouvoir l'utilisation sûre et durable de l'espace extra-atmosphérique, dans l'intérêt de tous les pays, quel que soit leur degré de développement économique ou scientifique, sans discrimination quel qu'il soit et dans le respect du principe d'équité.

Toutefois, il demeure important de signaler que le secteur du spatial est aujourd'hui en pleine mutation. Incontestablement des entreprises privées s'imposent maintenant comme des acteurs importants de la diplomatie spatiale aux côtés des acteurs étatiques. De même, nous faisons face, à une multiplication et une intensification des stratégies hybrides et des démonstrations de force.

Ce constat critique a conduit à la création de ce groupe pour améliorer de façon concrète, pragmatique et immédiate la sécurité spatiale en élaborant des normes, règles ou principes de comportement responsable. Conformément à la résolution 76/231 de l'Assemblée Générale, le groupe de travail à composition non limitée sur la réduction des menaces spatiales par des normes, règles et principes de comportements responsables a tenu sa session d'organisation les 07 et 09 février 2022 au Palais des Nations, Office des Nations Unies à Genève. La première et la deuxième session se sont tenues respectivement du 9 au 13 mai 2022 et du 12 au 16 septembre 2022.

Tenant compte des défis de nature sécuritaire devant être traités par ce groupe à composition non limitée (OEWG) sur la réduction des menaces spatiales au moyen de normes, de règle et de principe de comportement responsable, l'Algérie estime l'importance de mettre en place des mécanismes de coordination entre les deux groupes où le continuum sécurité et viabilité à long terme des activités spatiales seront intrinsèquement liés.

Enfin, tous les Etats, de la communauté internationale notamment ceux qui sont particulièrement avancés dans le domaine spatial, devraient s'employer activement à

partager leur expérience concernant l'implémentation de ces lignes directrices, condition essentielle pour promouvoir et renforcer la coopération internationale touchant à la réussite de la mise en œuvre effective de ces lignes directrices et de dissuader ainsi toute visée d'exploitation de l'espace extra-atmosphérique à des fins malsaines ou destructrices.

Je vous remercie pour votre attention.